

LISTE PRATIQUE POUR VOS IMPÔTS

NOUS VOULONS VOUS AIDER À OBTENIR TOUTES LES DÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS AUXQUELS VOUS AVEZ DROIT.
AVANT DE VENIR NOUS RENCONTRER, ASSUREZ-VOUS D'AVOIR EN MAIN TOUS LES DOCUMENTS PERTINENTS DONT NOUS AURONS BESOIN POUR VOS IMPÔTS.

FEUILLETS:

- Revenus d'emploi (T4/RL1)
- Prestations d'assurance emploi (T4E)
- Intérêts, dividendes, fonds mutuel (T3/RL16, T5/RL3, T5008/RL18)
- Prestation de Sécurité de la Vieillesse et du RPC/RRQ (T4A(OAS), T4A(P)/RL2)
- Frais de scolarité (T2202A/RL8)
- Autres pension et rentes (T4A/RL2)
- Prestations d'assistance sociale (T5007/RL5)
- Indemnités pour accidents du travail (T5007/RL5)
- (locataires seulement) Relevé 31 (demandez-le à votre propriétaire)
- Tous les autres feuillets et relevés
- État du revenu provenant d'un fonds enregistré de revenu de retraite T4 (RIF)
- État du revenu provenant d'un REER (T4RSP/RL2)

REÇUS:

- Maintien à domicile (exemple: Contrat de déneigement, etc.) (pour personnes de 70 ans et +)
- Activités physique (pour personne 70 ans et +)
- Reçus de cotisations REER (RL10)
- Frais médicaux (voir notre formulaire)
- Dons de bienfaisance (Prière de nous transmettre les totaux de VOS dons)
- Contributions politiques (Fédéral et municipale seulement)
- Cotisations syndicales ou ordre professionnelles
- Programmes d'activités physiques et artistiques des enfants (Maximum 500\$ par enfant)
- Frais de garde d'enfants (RL24)
- Intérêts payés sur un prêt étudiant
- Intérêts payés sur un prêt investissement
- Pension alimentaire
- Frais d'adoption
- Frais de déménagement (dans le cadre d'un emploi ou pour études)
- Frais d'avocat pour arrérages de pension alimentaire
- Frais d'avocat contre un ancien employeur

AUTRES DOCUMENTS:

- Spécimen de chèque pour inscription au dépôt direct pour Revenu Québec
- Avis de cotisation de l'année dernière (surtout pour les nouveaux clients)
- Numéro de matricule ou de cadastre inscrit sur le compte de taxe municipale (**obligatoire pour recevoir le Crédit Solidarité Sociale**)
- Vente ou disposition présumée d'immeubles
- Crédit d'Impôt pour Personnes Handicapées (T2201)
- Registre des revenus et dépenses de location (voir notre formulaire)
- Registre des revenus et dépenses d'entreprise (voir notre formulaire)
- Frais de bureau à domicile - Travailleur autonome (voir notre formulaire)
- Registre automobile/déplacements et dépenses - Travailleur autonome (voir notre formulaire)
- Déclaration des conditions de travail (T2200 et TP64.3)
- Camionneur - Déduction de frais de repas et d'hébergement (TL2-TP66)